

Les déchets, un enjeu urgent !

«Tous les ans, on paye cher pour les déchets alors qu'on nous demande de faire tout le boulot.»

Cette idée, exprimée par certains habitants, se traduit généralement par le renoncement à faire le tri. La conséquence est contre-productive par rapport aux enjeux qui nous attendent. Cette page vous explique pourquoi et surtout comment lutter pour réduire les déchets. C'est en agissant ensemble, par des petits gestes quotidiens, que nous arriverons à contenir la production de déchets et le coût de leur gestion.

OÙ VONT LES DÉCHETS ?

Petit rappel : il existe plusieurs types de déchets. Les **valorisables** issus du tri et les **déchets "ultimes"** qui ne sont pas recyclables.

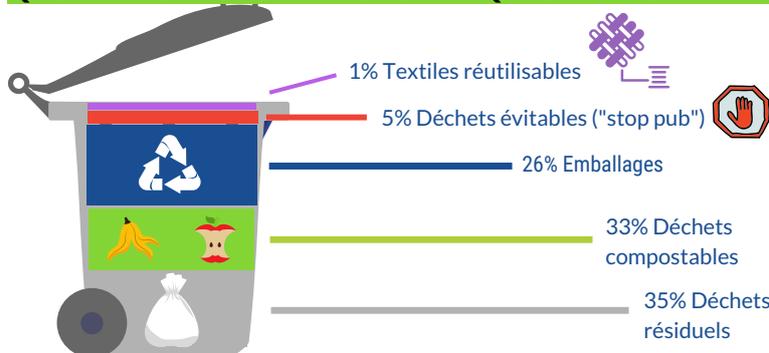
Les déchets valorisables (c'est à dire que l'on peut revendre car recyclables) vont au centre de tri de Manosque.



Les déchets ultimes sont enfouis sur le territoire



QUE CONTIENT UNE POUBELLE TYPIQUE DU SISTERONAI-S-BUËCH ?



UNE PERTE CONSIDÉRABLE...

65% DES DÉCHETS QUE L'ON RETROUVE DANS LES CONTENEURS SONT VALORISABLES. 2/3 DES DÉCHETS DE LA POUBELLE GRISE IRONT DONC SOUS TERRE AU LIEU D'ÊTRE RECYCLÉS ET REVENDUS.

Si le tri est mal fait, les déchets recyclables sont enterrés et ne sont pas revendus au centre de tri, ni transformés. **Double sanction : c'est une perte de ressource et la CCSB paye pour l'enfouissement.**

POURQUOI LES DÉCHETS COÛTENT CHERS ?

La CCSB assure la collecte, le transport et le traitement de vos déchets vers le centre de tri et vers le centre d'enfouissement. Elle assure aussi le service et l'entretien de 7 déchetteries. C'est en partie cela que vous payez via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, qui consiste donc à financer le service, les investissements et les salaires des agents.

LE CENTRE DE TRI RACHÈTE LA MATIÈRE RECYCLABLE À LA CCSB

Or, le contexte mondial de rachat de matériaux est mauvais.

Pour la CCSB, la baisse de recettes liée à l'effondrement des tarifs de rachat des matières est de **100 000€ depuis 2018.**

LA CCSB PAYE L'ENFOUISSEMENT

Les déchets ultimes qui sont enterrés coûtent de l'argent à la CCSB. Actuellement le coût d'enfouissement est de **78 € HT** la tonne.

Or, ces coûts augmentent : en 2021 ils sont estimés à **120 € HT/t**

Pour info, chaque année les 25 000 habitants du territoire produisent **8000 tonnes de déchets qui sont enfouis.**

L'ÉTAT PRÉLÈVE UNE TAXE (QUI AUGMENTE)

Une taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) est payée à l'Etat par la CCSB sur chaque tonne qui part en enfouissement.

2019

35€/t

2025

65 €/t

Vous savez à présent que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Comment lutter chez soi ?

- Réduire les déchets ultimes.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Limiter les emballages en favorisant le vrac.
- Faire le tri.
- Favoriser l'achat local.
- Installer un composteur.



18 € / habitants

C'est l'économie réalisée grâce à la valorisation des déchets en 2020

Contact : Pôle environnement de la CCSB
26 Hameau des Buis 05300 -Garde-Colombe
environnement@sisteronais-buech.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 NOVEMBRE

Les élus étaient réunis à Laragne-Montéglin le 5 novembre.

Parmi les délibérations, les élus ont notamment voté :

- la motion en faveur de l'ouverture des commerces de centre-ville,
- le règlement intérieur du Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC),
- l'attribution d'aides aux entreprises et associations de commerçants. Enfin, la communauté de communes, au côté de la CCI 04, participe au déploiement du commerce sur le territoire, avec la prise en charge d'un abonnement d'un an à la plateforme « O MON DRIVE » pour les commerces impactés par une fermeture administrative.



ECOLE DE MUSIQUE : À PÉRIODE SPÉCIALE, FACTURATION SPÉCIALE

Lors de la première période de confinement, au printemps 2020, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch avait déjà adapté la facturation des cours aux familles : la gratuité de stages, de formations ainsi qu'une remise de 12% ont été appliquées sur la facturation pour les familles ayant pu suivre les cours à distance, l'annulation de la facturation pour les familles qui n'ont pas pu suivre les cours à distance.

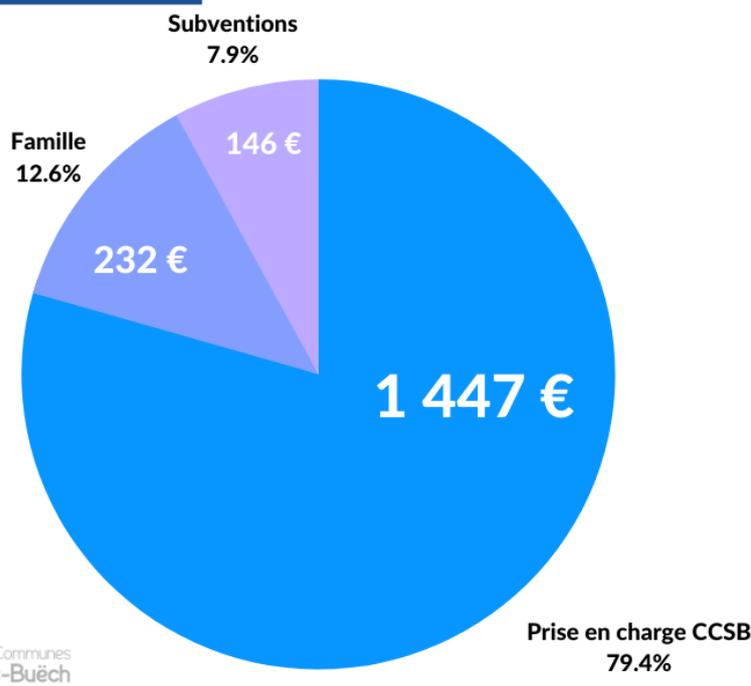
Avec cette 2ème période de confinement, de nouvelles décisions ont été prises par la CCSB concernant la facturation. Tout d'abord la facture du 1er trimestre n'a pas été envoyée aux familles mais a été mis en attente, afin de soutenir les ménages subissant une perte de revenus. D'autre part, il a été décidé de mettre en œuvre à chaque épisode de confinement à compter de celui-ci :

- le passage de 4 à 3 prélèvements (février, mai et juin),
- une remise de 50% pour les semaines de cours à distance sur la facture
- pas de facturation pour les élèves n'ayant pas accès à la visio pour des raisons d'absence de connexion à internet,
- gratuité des cours suivants : pratiques collectives (pour les élèves déjà inscrits à cette seule discipline), le parcours découverte.

Coût moyen d'un élève de l'Ecole de Musique Intercommunale Sisteronais-Buëch

1 825 €

Répartition moyenne du coût :



Le coût d'un cours.

Actuellement le prix d'un cours en présentiel est de 7,57€. Avec la remise pour les cours à distance il passe à 3,80€. Sur la période du 14/09 au 18/12/2020, la remise représentera une baisse des recettes de 7 950€ pour la CCSB.